

Département des Alpes de Haute Provence
Commune de LIMANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 octobre 2021

N° 27/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 19 octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FURET Nicolas, Maire.

Convocation du 14 octobre 2021

Présents : Mesdames et Messieurs, FURET Nicolas, CHABAUD Jacqueline, HUSMANN Suzanne, TEYSSIER Romain, FERNANDEZ Marie

Absents : GAUBERT Laurent, BRACHET Élohim

Excusé : FIASCHI Thomas donne pouvoir à FURET Nicolas, PICCA Caroline donne pouvoir à FURET Nicolas, CHAUD Jérémy donne pouvoir à Chabaud Jacqueline, BARBERIS Linda donne pouvoir à CHABAUD Jacqueline
Secrétaire de séance : CHABAUD Jacqueline

OBJET : Approbation du projet modifié de végétalisation de la cour d'école et plan de financement

Rappel du contexte :

L'appel de projet « Coin de verdure pour la pluie pour les cours d'école »

Deux objectifs principaux :

- Déconnecter les eaux pluviales des réseaux et les infiltrer via un espace désimperméabilisé et végétalisé
- Développer un volet pédagogique autour du cycle de l'eau et de l'importance de l'infiltration

Il a été décidé selon la délibération n° 26/2021 en date du 28/09/2021 et la convention partenariale signée avec le Parc National du Luberon de poursuivre le projet en phase 2 sous réserve d'obtention des financements sollicités.

Une demande de PACTE pour un montant de 2 983,50 € est déposée à la CCPFML.

Plan de financement prévisionnel :

- Agence de l'eau : 20 884,50 € (montant de la contribution attendue) 70%
- CCPFML : 2 983,50 € (montant de la contribution attendue) 10%
- Autofinancement : 5 967,00 € (20%)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le dépôt de la demande de PACTE
- **APPROUVE** le projet modifié
- **APPROUVE** le plan de financement
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative au projet
à l'unanimité des membres présents (9 Pour – 0 Contre – 0 Abstention)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,

FURET Nicolas

